

Termes de Références pour le recrutement de deux Consultant(e)s de compétence nationale pour la traduction en Arabe des nouveaux Codes Pénal et de Procédure Pénale 2017 du Tchad: 1 consultant (e) national(e) pour le Code Pénal et 1 consultant(e) national (e) pour le Code de procédure pénale

N°_007/03/2021/IC

Date : 23 mars 2021

Pays : Tchad

Projet : Projet d'appui au renforcement des institutions de la chaîne pénale

Titre du poste : Consultants nationaux pour la traduction en arabe des nouveaux (2017) Code pénal et Code de procédure pénale du Tchad

Nombre : 02

Durée : 40 jours de travail effectifs repartis sur une période totale ne dépassant pas 2 mois calendaires

Lieu d'affectation : N'Djaména

Type de contrat : Contrat individuel

Date cible de début de la mission : lundi 26 avril 2021

Les Termes de Références (TDR) complets sont à télécharger sur le site le <http://procurement-notices.undp.org/> ou à retirer au bureau du PNUD à N'djamena/Tchad. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fichier séparé via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le **mercredi 07 avril 2020, à 12 h 00**, heure de N'Djamena, en indiquant la référence **007/TCD/03/2021/IC** (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée). Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : faq.td@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

I. -Contexte et justification

Le projet d'appui au renforcement des institutions de la chaîne pénale au Tchad, dénommé «le projet Chaîne Pénale » a pour objectif principal de contribuer au renforcement de l'Etat de droit au Tchad afin d'assurer la cohésion sociale et la paix grâce aux institutions stables

Le projet adhère de manière explicite à une approche systémique et sectorielle avec un accent majeur sur le renforcement des capacités, non seulement des individus, mais également des organisations et institutions. Ensuite, cette approche systémique implique que le projet appuie plusieurs acteurs dont les acteurs de la chaîne pénale, les autorités locales et régionales, le barreau et les associations de la société civile. Ceci dans une logique de système d'engrenage dans lequel les différents maillons doivent pouvoir

fonctionner et interagir. Un autre élément clé de cette intervention est son double ancrage au sein du Ministère de la Justice mais également au niveau de deux Cour d'Appel.

Les quatre résultats escomptés dans le cadre du projet sont les suivants :

- **Produit 1** : Les institutions de la chaîne pénale sont plus performantes
- **Produit 2** : Les connaissances et les pratiques des Autorités Locales et Provinciales (ALP) en matière de gestion des conflits sont améliorées afin de garantir une protection équitable des droits et participer au renforcement de la cohésion sociale de
- **Produit 3** : Les communautés ont une meilleure connaissance de leurs droits et des mécanismes de leur protection qu'ils peuvent faire valoir par une aide juridique et une assistance judiciaire fonctionnelles dans les zones d'intervention du projet
- **Produit 4** : Le pilotage de la réforme par le Ministère de la Justice est amélioré

Dans le but d'atteindre ces 4 produits, le projet chaîne pénale a commencé à apporter son appui dans l'amélioration des connaissances des acteurs de la chaîne pénale sur les innovations contenues dans les nouveaux Code pénal et Code de procédure pénale du Tchad . En effet, , le Tchad s'est doté d'un nouvel arsenal juridique en 2017, qui comprend Code pénal et Code de procédure pénale et qui sont uniquement en version française.

Le projet a édité en 2018, 500 Exemplaires de chaque code qu'il distribue lors de ces différentes activités de formation au profit des acteurs de la chaîne pénale.

Le constat est que certains des acteurs de la chaîne pénale au Tchad sont des arabophones et ne se sentent pas à l'aise en français. Face à ce tableau et dans le souci de contribuer à l'amélioration des performances des acteurs et institutions de la chaîne pénale sans laisser personne de côté, le Programme des Nations Unies pour le développement, entend **recruter deux (02) Consultants nationaux** pour appuyer le Ministère de la Justice dans la traduction en arabe des nouveaux (2017) Code pénal et Code de procédure pénale du Tchad : le/la première consultant(e) sera en charge de la traduction du Français en Arabe du Code Pénal et le/la deuxième consultant (e) aura la charge de la traduction du Français en Arabe du Code de procédure pénale.

OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global de la consultance est d'assurer la disponibilité en Arabe des nouveaux (2017) Codes : le Code pénal et le Code de procédure pénale du Tchad

II- RESULTATS ATTENDUS

Il est donc attendu au terme de la consultance, en respectant la mise en page initiale conformément au document initial, la version en Arabe de :

- 1- Le Code pénal de 2017 est traduit en arabe et mis en page dans un format Microsoft Word
- 2- Le Code de procédure pénale de 2017 est traduit en Arabe et mis en page dans un format Microsoft Word ;

III- TACHES :

- 1- Procéder à une lecture très approfondie des deux codes à traduire
- 2- Repérer les unités de sens et privilégier une approche de traduction mettant en valeur le contenu ;
- 3- Vérifier l'exactitude de la terminologie technique utilisée de manière à traduire le plus fidèlement possible le contenu technique du document ;
- 4- Procéder à une relecture minutieuse finale du document traduit afin de relever d'éventuelles rectifications à opérer (coquilles, mauvaise articulation des unités de sens...) avant la soumission du document final.

IV- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES POUR PROFIL RECHERCHE

- 1- Diplôme supérieur équivalent (Bac+5 /+4) en interprétation et de traduction de l'arabe vers le français et vice versa
- 2- Très bonne Maitrise de la langue de traduction (arabe et français) ;
- 3- Excellentes capacités de rédaction en la langue de traduction (arabe et français) ;
- 4- Au moins 5 années d'expérience en traduction dans les langues de traduction (arabe et/ou français) des documents de préférence dans le secteur de la justice ;
- 5- Bonne connaissance du secteur de la justice Tchadien et avoir déjà traduit des textes ou codes de français vers l'arabe.
- 6- Lettres de références liées au domaine de la traduction des documents

V- DUREE ET DELAIS PREVISIONNELS DE LA CONSULTANCE

Chaque consultant aura à traduire un des deux codes. Chaque code comporte environ 50.000 mots. Avec une traduction de 2.000 mots par jour ([voir ici](#)), la durée de la consultance ne pourra excéder 30 jours de travail effectif, repartis sur une période totale ne dépassant pas 1,5 mois calendaires.

VI- LIVRABLES

Comme produits de leurs missions les deux consultant(e) s devront fournir les livrables suivants :

- **Livrable 1:** le rapport de démarrage de la mission tel qu'il résulte de la réunion de cadrage tenue avec la **Coordination** du projet chaîne pénale et du **comité du suivi de la traduction**. Ce rapport est une note méthodologique synthétique de l'approche de la mission et de la méthodologie proposée par chaque consultant dans son offre amendée par la Coordination du Projet.

Le rapport de démarrage de la mission est à soumettre cinq (5) jours ouvrables après la date de début de la mission.

La Coordination du Projet ainsi que le Comité de suivi procèdent à la revue et à la validation du rapport dans les 2 (deux) jours ouvrables de sa réception et tient le cas échéant ses observations aux consultants.

Chaque consultant procède à l'intégration des observations sous 1 (un) jour ouvrable à compter de la date de réception des observations.

Le livrable est remis à la Coordination du Projet en version papier et version électronique par transmission officielle par courrier ou par voie électronique avec accusé de réception.

- **Livrable 2:** les drafts des deux codes traduits en arabe à soumettre à la **relecture technique** des parties prenantes notamment **comité du suivi de la traduction**. Chaque consultant transmettra le draft du code traduit trente (30) jours ouvrables après la date de début de la mission.

Les modalités de sa remise et de sa validation sont celles définies pour le livrable 1.

- **Livrable 3:** Les versions finales des codes traduits en arabe sont rendues avec l'intégration des commentaires/observations/suggestions du comité de suivi de la traduction. Les consultants (e) auront chacun (e) aura dix (10) jours de travail effectifs, pour compter de la date de réception des observations du Comité de suivi, pour la remise des versions finales des deux codes en Arabe.

Les modalités de leur remise et de sa validation sont celles définies pour le livrable 1.

VII- DOCUMENTS DE COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront envoyer **Individuellement**, un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

1. Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements ;
2. Les Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultance ou ceux similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) personnes de références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation) pouvant attester valablement de la compétence du/de la candidat(e) à réaliser quantitativement et qualitativement dans les délais la mission envisagée. Le PNUD se réserve le droit de procéder à la vérification des informations ainsi fournies ;
3. Une proposition financière ;

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (honoraires/jour de travail, etc.).

VIII- EVALUATION

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières.

Dans une première partie sont ouvertes et évaluées les offres techniques. Dans une deuxième partie sont ouvertes et évaluées les offres financières des candidat(e) s dont les offres techniques sont jugées techniquement qualifiées.

L'évaluation des offres financières est faite suivant la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

L'adjudication du marché sera faite au/à la candidat (e) suivant la méthode combinée, soit à l'offre dont le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) est le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD.

IX- Les propositions techniques

Les propositions techniques sont évaluées sur la base des critères de compétence et de qualification définis dans les termes de référence.

Seront jugées techniquement qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

X- Les propositions financières

Le/la candidat (e) fait sa proposition financière suivant le modèle présenté ci-après dans le même format aux fins de comparaison des offres.

Seules les offres financières des candidat (e) s techniquement qualifié (e)s seront évaluées.

Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	Unité	Prix Unitaire	Nombre/Quantité	Prix total
Honoraires	Homme/jour			
Frais de communication (téléphone et internet)	Forfait mensuel			
Autre frais s'il y'a, à préciser	Définir			

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDRs, les seules facilités que le PNUD pourra accorder aux consultants est l'usage de ses locaux. Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

Les paiements seront effectués ainsi qu'il suit :

Tranche	Livrables	Montant Echéance
Tranche 1:	2 jours de travail effectifs pour compter du démarrage de la mission. Le rapport de démarrage de la mission est disponible et validé par la Coordination du projet	30% du montant total du contrat Sous huitaine pour compter de la date de la validation du livrable et de la transmission de la facture
Tranche 2	30 jours de travail effectifs pour compter de la date de démarrage de la mission. Les versions « projet des traductions des deux codes » en Arabes sont disponibles et validées en tant que projet par le Comité de Suivi.	50% du montant total du contrat Sous huitaine pour compter de la date de la validation du livrable et de la transmission de la facture
Tranche 3	40 jours de travail effectifs pour compter de la date de démarrage de la mission La version définitive de chaque code est disponible et validée par le Comité de suivi de la traduction comme version finale, tous commentaires et observations étant faites.	Solde restant du contrat (20%) Sous huitaine pour compter de la date de la validation du livrable et de la transmission de la facture

A. Critères d'évaluation des candidatures :

La sélection sera faite sur la base de critères d'évaluation d'une offre technique (70%) et d'une offre financière (30%).

L'offre technique sera évaluée sur la base des critères suivants sur 100 comme suit :

Critère d'évaluation	Points
----------------------	--------

Avoir un Diplôme d'interprétation et de traduction (BAC +5/+4) de l'arabe vers le français et vice versa et	20
Avoir 5 ans d'expérience en traduction de textes	20
Avoir réalisé, de façon satisfaisante, en qualité et dans les délais, 2 (deux) travaux de traduction de nature et de complexité similaires à ceux de la mission envisagée (preuves documentées de contrats et attestation de bonne fin de service à fournir) au cours des 05 dernières années	30
Bonne connaissance du secteur de la justice en particulier les particularités/subtilités du langage du droit pénal	10
Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements	20
Total	100

Les candidatures féminines sont fortement encouragées !!!